RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Marne

Commune de CLAMANGES

Communauté d'Agglomération d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne Canton de Vertus Plaine Champenoise

Conseil municipal du 6 juillet 2022

Compte-rendu de séance

Le conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni le mercredi 6 juillet 2022, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur FERRAND Jean-Luc, Maire (convocation du 31 mai 2022).

<u>Étaient présents</u>: Mme COULMIER Nathalie, MM. GEOFFROY Xavier, LAZAREK Mathieu, LEMAITRE Loïc, LEMAIRE Bernard, LEHERLE Alain, LOISEAU Francis, COULMIER Paul.

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Mme COULMIER Nathalie de donner lecture du compte-rendu du conseil municipal en date du 7 juin 2022. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Présentation de l'ordre du jour

Lecture du compte-rendu du conseil du 7 juin 2022

Budget → Décision modificative budgétaire

Eolien → Présentation du projet éolien VALECO

Scolaire → Groupe scolaire du Mesnil

Climat → Présentation Ambition Climat

Point sur les dossiers en cours

Questions diverses

1. Budget → Décision budgétaire modificative

Lors de la préparation du budget primitif, il a été inscrit la somme de 27 108.00 €, à la fois en dépenses d'investissement et en recettes d'investissement également, s'agissant des opérations d'amortissement. Il s'avère que cette somme aurait dû n'être inscrite qu'en recettes d'investissement. Aussi, la Trésorerie nous indique qu'il convient de retirer cette somme de la section Dépenses d'investissement.

Il est donc proposé au Conseil municipal de réaffecter la somme de 27 108.00 € comme suit :

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

280451511 – GFP rattachement : bien mobilier, matériel..... - 27 108.00 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Article 21318 – Autres bâtiments publics..... + 27 108.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

→ <u>APPROUVE</u> la décision budgétaire modificative énoncée ci-dessus.

2. Eolien - Présentation du projet éolien de la société VALECO

Monsieur le Maire a été approché par la société VALECO, société française spécialisée dans le développement, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergie renouvelable en France et à l'international. Le commercial qu'il a rencontré en rendez-vous souhaite implanter des éoliennes sur la commune.

Or, il s'avère qu'un projet est déjà en cours, avec la société INTERVENT, sur la même aire géographique.

Monsieur le Maire propose au conseil de recontacter INTERVENT afin de connaître l'avancement de leur projet. Auquel cas, dans l'éventualité où le projet serait terminé, Monsieur le Maire demande au conseil s'il peut donner, à la société VALECO, l'accord du Conseil pour son projet.

3. Groupe scolaire du Mesnil

Monsieur le Maire souhaite présenter au conseil le projet de construction prochaine d'un groupe scolaire dit « passif », au Mesnil-sur-Oger.

L'objectif principal de la construction de ce groupe scolaire est de valoriser la construction du bâtiment en utilisant des matériaux durables et en favorisant l'usage des énergies renouvelables. L'estimatif de ce projet s'élève à 4 250 000 € TTC.

4. Présentation du projet Ambition Climat

La Communauté d'Agglomération d'Epernay travaille sur le projet Ambition Climat, visant à lutter et s'adapter aux changements climatiques, tout en préservant l'environnement.

Le projet Ambition Climat définit des objectifs, notamment la réduction des gaz et autres émissions carbonées.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de sécurisation de la traversée de Clamanges (problématique récurrente en zone urbaine)

Suite au dernier conseil municipal, Monsieur le Maire s'est renseigné quant aux feux récompenses, auprès de la commune de Coligny qui en dispose déjà. Visiblement, ces feux fonctionnent à l'énergie solaire et la nuit, à l'éclairage public.

La question qui se pose est la suivante : qu'en est-il de l'entretien et de la maintenance des feux lors d'une panne ?

Aménagement paysager

Monsieur le Maire a rencontré le 6 juillet au matin l'architecte paysager de la Communauté d'Agglomération ainsi que l'entreprise retenue, France Environnement. Les travaux devraient démarrer en septembre.

Expertise de la salle socioculturelle

Un bureau d'études viendra procéder à l'expertise le 18 juillet prochain à 9 heures, afin de déterminer l'origine de la fuite constatée en avril.

Aménagement Salle Voillereau

Une réunion entre la commune, l'assistant à maîtrise d'ouvrage et l'architecte est programmée le 7 juillet à 14 heures, afin de statuer sur la suite à donner à l'appel d'offres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h56.

Info mairie -> Fermeture du secrétariat

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé

du 6 au 21 août inclus.

